

Article 1 - Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toutes les prestations de création, refonte, maintenance et accompagnement de sites internet proposées par FANET auprès de ses clients professionnels. Elles prévalent sur tout autre document du client.

Article 2 - Commande et Validation (Le Devis)

La commande est considérée comme ferme et définitive à réception par FANET du devis dûment daté et signé par le client avec la mention manuscrite « Bon pour accord », accompagné du versement de l'acompte stipulé à l'Article 3.

Article 3 - Tarifs, TVA et Modalités de Paiement

- **TVA** : En vertu de l'article 293 B du Code Général des Impôts, la TVA est non applicable. Les tarifs sont indiqués en Euros Hors Taxes (HT) et correspondent au montant net à payer (aucune taxe ne venant s'ajouter au montant final).
- **Échelonnement des paiements (Création/Refonte)** : Sauf accord contraire mentionné par écrit sur le devis, le règlement s'effectue selon le calendrier suivant :
 - 30 % d'acompte à la signature du devis pour lancer le projet. Cet acompte est non remboursable en cas d'annulation de la commande du fait du client, ou en cas de suspension du projet pour inertie du client selon les modalités prévues à l'Article 7.
 - 70 % de solde exigible lors du rendez-vous de fin de projet (présentation complète du site). Les derniers ajustements souhaités seront réalisés suite à ce rendez-vous, avant la mise en ligne finale, mais le règlement du solde s'effectue obligatoirement à cette occasion.
- **Maintenance** : Les forfaits de maintenance sont facturés à terme à échoir (en début de période) et payables à réception de la facture.
- **Retards de paiement** : Tout retard entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard basées sur le taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (Art. L441-10 du Code de commerce).

Article 4 - Spécificités Techniques : L'écosystème WordPress & Elementor

Les sites internet sont développés par FANET exclusivement via le CMS WordPress et l'outil de construction visuelle Elementor.

- **Licences et extensions** : Sauf mention contraire sur le devis, l'achat des licences payantes (thèmes, extensions, constructeurs de page nécessaires au projet) est à la charge exclusive du client.
- **Limitations techniques** : FANET réalise des prestations de configuration, d'intégration visuelle et d'optimisation. Elle ne réalise pas de développement de code informatique sur-mesure.

Article 5 - Clause Spécifique : Refonte de site existant

Dans le cadre d'une prestation de refonte de site internet, FANET repart systématiquement d'une installation neuve et vierge (technique de la "page blanche") en utilisant sa propre suite d'outils (WordPress / Elementor). FANET refuse expressément d'intervenir, de modifier ou de réparer du code informatique préexistant, un thème obsolète ou des extensions installées par un tiers. Le client accepte que l'ancien site soit intégralement remplacé selon les termes du devis.



Article 6 - Hébergement et Responsabilité Tiers

L'hébergement du site et le dépôt des noms de domaine sont conclus directement entre le client et l'hébergeur de son choix. Le client est le seul titulaire et responsable de ses contrats d'hébergement. FANET ne peut en aucun cas être tenue responsable des pannes de serveurs, coupures de réseau, pertes de données ou failles de sécurité imputables à l'hébergeur ou à des extensions tierces (plugins).

Article 7 - Obligations du Client et "Clause Client Fantôme"

- Collaboration active : Le client s'engage à fournir à FANET l'ensemble des contenus (textes, images haute définition, logos, accès techniques à l'hébergeur) dans les délais prévus au calendrier de projet.
- Suspension par inertie : Si le client ne fournit pas les éléments demandés ou ne donne aucun retour suite à des relances écrites pendant un délai de 30 jours calendaires, FANET se réserve le droit de suspendre immédiatement le projet. Les sommes déjà perçues (acomptes) restent définitivement acquises à FANET, et des frais de réouverture de dossier (équivalents à 15 % du montant total du devis) pourront être facturés pour reprendre le projet ultérieurement.

Article 8 - Livraison, Phase de Recette et Retours

- Validation des étapes : Le projet comporte un nombre maximal de 3 phases de retours (ajustements) de la part du client sur la base de la première version présentée. Toute demande de modification majeure hors devis fera l'objet d'un avenant tarifaire.
- Recette et Exigibilité du solde : Lors du rendez-vous de fin de projet (présentation complète du site), le client dispose de 7 jours ouvrés pour notifier ses dernières corrections par écrit. Passé ce délai, et en l'absence de retour, le site est considéré comme validé et "recetté" de manière tacite. Le solde de 70 % devient exigible dès ce rendez-vous de présentation, indépendamment de la date de mise en ligne effective ou d'éventuels ajustements de dernière minute.

Article 9 - Propriété Intellectuelle

FANET conserve la propriété exclusive du site internet et des créations graphiques jusqu'au paiement intégral du solde du prix par le client. Dès le règlement final reçu, la propriété des fichiers et droits d'utilisation du site est transférée au client.

Article 10 - Responsabilité et Force Majeure

La responsabilité de FANET est limitée au montant des sommes effectivement versées par le client pour la prestation en cause. FANET ne pourra être tenue responsable des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, piratage ultérieur, panne d'hébergeur...).

Article 11 - Références Commerciales

Sauf refus exprès et écrit du client, FANET est autorisée à mentionner le nom du client, son logo et à afficher des captures d'écran de la réalisation dans ses outils de communication (portfolio, site internet, réseaux sociaux).

Article 12 - Droit Applicable et Attribution de Juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution, qui n'aurait pu être réglé à l'amiable entre les parties, sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Marseille.

